

**MAZARS**

61, quai de la Paludate  
33800 BORDEAUX

**IN EXTENSO  
AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX  
COMPTES**

19, Boulevard Alfred Daney  
33 000 Bordeaux Cedex

**SERMA GROUP**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**MAZARS**

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153  
Siège social : 61, rue Henry Regnault – 92400 Courbevoie  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

**IN EXTENSO Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes**

Siège social : 19, Boulevard Alfred Daney  
33000 BORDEAUX  
Capital de 7 622,45€ euros – RCS MONT DE MARSAN  
332 485 084



## **SERMA GROUP**

Société anonyme  
RCS Bordeaux 380 712 828

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société SERMA GROUP,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERMA GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### Immobilisations financières :

- Les notes « Immobilisations Financières » et « Détermination de la valeur actuelle » de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières.
- Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

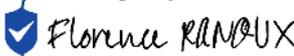
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 8 avril 2022

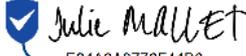
Les Commissaires aux comptes

**Mazars**

**Audit Aquitaine Commissariat aux  
Comptes**

DocuSigned by:  
  
FBE7FC1AC90E488...

Florence RANOUX

DocuSigned by:  
  
E24A9A3776F44B0...

Julie MALLET

DocuSigned by:  
  
F25E48A6207548F...

Audrey VERGES



**SERMA GROUP**

14 Rue Galilée

33600 PESSAC

Exercice clos le : 31 décembre 2021

APE : 7219Z

SIRET : 38071282800124

# SOMMAIRE

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## COMPTES ANNUELS

Bilan - Actif

Bilan - Passif

Compte de résultat synthétique

Compte de résultat synthétique

## ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels

3

4

5

6

7

8

9

# COMPTES ANNUELS

# BILAN - ACTIF

**SERMA GROUP**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/20
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 806	767	3 038	1 386
Autres immobilisations corporelles	12 754	11 702	1 052	5 216
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	42 537		42 537	
Immobilisations financières				
Participations	22 970 228		22 970 228	22 970 228
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	381		381	381
Prêts				
Autres immobilisations financières	787		787	464
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>23 030 492</b>	<b>12 469</b>	<b>23 018 023</b>	<b>22 977 675</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients	10 336 545		10 336 545	9 635 881
Clients douteux, litigieux				
Personnel et comptes rattachés	1 701		1 701	886
Créances fiscales et sociales	2 580 702		2 580 702	2 225 353
Groupe et associés	3 603 891		3 603 891	4 816 163
Débiteurs divers	182 468		182 468	77 937
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	238 249		238 249	238 249
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 440 788		8 440 788	10 303 158
Charges constatées d'avance (3)	298 511		298 511	350 138
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 682 855</b>		<b>25 682 855</b>	<b>27 647 764</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 886		17 886	29 167
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif	1 820		1 820	1 866
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>48 733 053</b>	<b>12 469</b>	<b>48 720 584</b>	<b>50 656 471</b>

# BILAN - PASSIF

**SERMA GROUP**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé : 0 )	2 301 072	2 301 072
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 388 938	4 388 938
Écart de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	230 107	230 107
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	920 651	920 651
Report à nouveau	11 731 277	10 885 064
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 394 271	5 045 670
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>25 966 316</b>	<b>23 771 502</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	589 990	589 990
<b>TOTAL CAPI TAUX PROPRES</b>	<b>26 556 306</b>	<b>24 361 492</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 820	1 866
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 820</b>	<b>1 866</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 353 307	10 051 494
Emprunts et dettes financières diverses		
Groupe et associés	86 447	71 742
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 007 634	13 380 540
Dettes fiscales et sociales	2 153 672	2 055 275
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	51 044	
Autres dettes	182 468	385 231
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	327 885	348 832
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>22 162 458</b>	<b>26 293 114</b>
Écart de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>48 720 584</b>	<b>50 656 471</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

**SERMA GROUP**
**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	50 418 998	100	42 221 451	100	8 197 547	19
dont à l'exportation : 316 909		1				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>50 418 998</b>	<b>100</b>	<b>42 221 451</b>	<b>100</b>	<b>8 197 547</b>	<b>19</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	13 378		3 333		10 045	301
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 117		32 272		-11 155	-35
Autres produits	2 537		6		2 531	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>50 456 030</b>	<b>100</b>	<b>42 257 062</b>	<b>100</b>	<b>8 198 968</b>	<b>19</b>
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	48 521 327	96	40 638 414	96	7 882 913	19
Impôts, taxes et versements assimilés	80 686		83 432		-2 747	-3
Salaires et traitements	970 609	2	869 981	2	100 629	12
Charges sociales	606 469	1	546 228	1	60 240	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 832		4 807		25	1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	-966		25		-991	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>50 182 957</b>	<b>100</b>	<b>42 142 888</b>	<b>100</b>	<b>8 040 069</b>	<b>19</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>273 072</b>	<b>1</b>	<b>114 173</b>		<b>158 899</b>	<b>139</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation	6 200 855	12	4 701 355	11	1 499 500	32
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	69 752		3 144		66 607	
Autres intérêts et produits assimilés	5 212		481		4 731	983
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	1 866		1 675		191	11
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 277 684</b>	<b>12</b>	<b>4 706 655</b>	<b>11</b>	<b>1 571 029</b>	<b>33</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	1 820		1 866		-46	-2
Intérêts et charges assimilées	11 615		11 051		564	5
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>13 435</b>		<b>12 916</b>		<b>518</b>	<b>4</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>6 264 249</b>	<b>12</b>	<b>4 693 739</b>	<b>11</b>	<b>1 570 510</b>	<b>33</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>6 537 322</b>	<b>13</b>	<b>4 807 912</b>	<b>11</b>	<b>1 729 409</b>	<b>36</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			287 210	1	-287 210	-100
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>287 210</b>	<b>1</b>	<b>-287 210</b>	<b>-100</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	36 500		454		36 046	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			1 619		-1 619	-100
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>36 500</b>		<b>2 074</b>		<b>34 426</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-36 500</b>		<b>285 136</b>	<b>1</b>	<b>-321 636</b>	<b>-113</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	106 551		47 379		59 172	125
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>56 733 714</b>	<b>113</b>	<b>47 250 927</b>	<b>112</b>	<b>9 482 787</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>50 339 443</b>	<b>100</b>	<b>42 205 257</b>	<b>100</b>	<b>8 134 186</b>	<b>19</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>6 394 271</b>	<b>13</b>	<b>5 045 670</b>	<b>12</b>	<b>1 348 601</b>	<b>27</b>

## **ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SERMA GROUP**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 48 720 584.12 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 6 394 270.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Conformément à la réglementation applicable au Contrat PGE à l'issue de la première année, SERMA GROUP a opté pour le remboursement à l'échéance initiale de 5 M€, soit 50 % du montant total du PGE obtenu en 2020 d'une part et pour l'amortissement du solde sur une durée de 3 ans d'autre part.

### Evènements postérieurs à la clôture :

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un évènement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de la société conduisent à un impact financier non significatif. Outre ce point, aucun évènement postérieur à la clôture ne mérite d'être signalé.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Changement de présentation:

Les comptes courants avec les sociétés du groupe et associés sont présentés sur une ligne spécifique au passif du bilan, "Groupe et associés", contrairement à la présentation sur la plaquette des comptes clos le 31/12/2020 où ce poste était classé en "Autres dettes".

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par : le règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 1 à 5 ans.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel - Outil	3 à 10 ans
- Aménagements - agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- du prix d'achat
- des coûts directement attribuables

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de recouvrement.

## SUBVENTIONS PUBLIQUES

Une subvention publique fait l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat :

- \* Lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise pourra se conformer aux conditions d'octroi de celle-ci.
- \* Ou bien lorsque ladite subvention est perçue.

Les subventions sont présentées au bilan en comptabilisant un produit différé à répartir sur plusieurs exercices.

L'inscription en produit s'effectue au rythme de l'amortissement de l'équipement concerné.

Les subventions publiques allouées pour apporter un support financier immédiat à l'entreprise sans contrepartie ultérieure, sont rapportées au résultat de l'exercice où elles sont considérées comme acquises.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE

La gestion de la trésorerie de la société SERMA GROUP est faite dans une optique de prudence auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire. L'entreprise n'est donc pas exposée aux risques de marché sur le capital placé. Seul le rendement obtenu des excédents de trésorerie placés est exposés au risque de taux.

## AUTRES INFORMATIONS

### REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION :

Le montant de la rémunération versée est de 36k€.

### ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La société SERMA GROUP n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

### RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Activation des dépenses lorsque les quatres conditions suivantes sont simultanément réunies (PCG. art.211-1 à 211-3 et 311-1) :

- L'actif est identifiable
- Il doit avoir une valeur économique positive, traduite par les avantages économiques futurs attendus par l'entreprise.
- Il doit être contrôlé par l'entreprise.
- Il peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Cette option n'a pas trouvé d'application au cours de l'exercice.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 485		2 321	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		12 754		
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes					42 537	
		<b>TOTAL</b>	14 239		44 858	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		22 970 228			
	Autres titres immobilisés		381			
	Prêts et autres immobilisations financières		463		324	
		<b>TOTAL</b>	22 971 072		324	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	22 985 311		45 182	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				3 806	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				12 754
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes					42 537	
		<b>TOTAL</b>			59 096	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				22 970 228	
	Autres titres immobilisés				381	
	Prêts & autres immob. financières				787	
		<b>TOTAL</b>			22 971 396	
		<b>TOTAL GENERAL</b>			23 030 492	

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## AMORTISSEMENTS

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement. Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société. Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté. La société pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue sur la durée d'usage fiscale.

## MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		99	668		767
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	7 538	4 164		11 702
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		7 637	4 832		12 469
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 637</b>	<b>4 832</b>		<b>12 469</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES		
	Différentiel de durée		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement							
	Fonds commercial							
	Autres immobs incorporelles							
	<b>TOTAL</b>							
	Terrains							
C. Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	<b>TOTAL</b>							
	Frais d'acquisition de titres de participations							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
	<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler		29 167		11 281	17 886		
	Primes de remboursement des obligations							

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale diminuée des coûts de cession. Pour la plupart des entités, la valeur actuelle est basée sur la valeur d'usage, égale au montant des flux de trésorerie futurs actualisés en fonction d'un Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC). Les flux de trésorerie futurs des groupes d'actifs sont basés sur des prévisions à cinq ans auxquelles s'ajoute une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de flux de trésorerie actualisés par le CMPC. Les taux d'actualisation utilisés sont compris entre 3,26 % et 18,24 %.

La valeur actuelle des entités dans le métier de la Cybersécurité est basée sur la valeur vénale. Pour conforter cette valeur, le groupe a réalisé une analyse pour la branche Cybersécurité basée sur des multiples de l'EBITDA prévisionnel sur 5 années, communément reconnus lors de transactions récentes et afin de tenir compte des aléas marchés rencontrés depuis l'acquisition ainsi que du plan d'actions.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	589 989			589 989
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>		<b>589 989</b>			<b>589 989</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change	1 865	1 819	1 865	1 819
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>		<b>1 865</b>	<b>1 819</b>	<b>1 865</b>	<b>1 819</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>591 854</b>	<b>1 819</b>	<b>1 865</b>	<b>591 808</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières		1 820	1 866	
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## LOCATIONS

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont enregistrés dans les comptes en tant que contrat de location financière.

Les actifs et passifs correspondants ne font l'objet d'aucun retraitement. Les caractéristiques essentielles de ces contrats sont présentées dans une note annexe au bilan.

Aucun contrat de location longue durée n'est souscrit par la société.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
SERMA INGENIERIE - 2040 Rue de L'Aussonnelle 31700 CORNEBARRIEU - 378457857	1 800 000	32 563 514	100.00	3 478 839	3 478 839			52 995 820	5 703 714	3 000 375
IDMOS - 14 Rue de Galilée 33600 PESSAC - 440324085	200 000	3 500 097	100.00	1 243 218	1 243 218	121 000		12 290 463	2 247 272	2 000 000
SERMA INTERNATIONAL - 0 Cite Technologique EL GHAZALA 2080 ARIANA -	30 070	77 178	100.00	57 517	57 517			703 844	93 162	
SERMA MICROELECTRONICS - 34 Avenue Joliot Curie 17180 PERIGNY - 440958270	3 660 000	2 434 254	100.00	7 403 691	7 403 691			11 656 272	2 141 909	1 200 480
SERMA SAFETY AND SECURITY - 14 Rue de Galilée 33600 PESSAC - 812203479	3 138 387	9 157 866	86.07	2 701 000	2 701 000			28 509 518	2 111 794	
SERMA TECHNOLOGIES - 14 Rue de Galilée 33600 PESSAC - 824110613	4 100 000	7 882 317	100.00	4 100 000	4 100 000			27 446 136	3 060 762	
SERMA ENERGY - 14 Rue de Galilée 33600 PESSAC - 833167919	1 210 000	-641 994	100.00	1 210 000	1 210 000			8 767 429	1 590 879	
PRODUCTIVITY ENGINEERING - 0 BEHRINGSTRASSE 71083 HERRENBERG -	75 000	1 336 769	100.00	2 761 963	2 761 963			3 353 597	361 183	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	787		787
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	10 336 545	10 336 545	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 701	1 701	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	2 538 702	2 538 702	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	42 000	42 000	
Groupe et associés (2)	3 603 891	1 703 891	1 900 000	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	182 468	182 468		
Charges constatées d'avance	298 511	298 511		
<b>TOTAUX</b>		<b>17 004 605</b>	<b>15 103 818</b>	<b>1 900 787</b>
Henvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société Financière Watt, SAS au capital de 125.187.000€ située au 14 Rue Galilée 33600 PESSAC, consolide les comptes de la société SERMA GROUP.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	298 511
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>298 511</b>

## FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

	TAUX AMORTISSEMENT	MONTANT
Frais d'émission des emprunts		17 886

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 042 799
Autres créances	224 468
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>1 267 267</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 150 536.00	2.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 150 536.00	2.00

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT  
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		10 885 063
Résultat de l'exercice précédent		5 045 669
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>		<b>15 930 732</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		4 199 455
Autres répartitions		
Report à nouveau		11 731 277
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>		<b>15 930 732</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 301 072			2 301 072
Primes liées au capital social	4 388 938			4 388 938
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	230 107			230 107
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	920 651			920 651
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	10 885 064	846 213		11 731 277
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 045 670</b>	<b>6 394 271</b>	<b>5 045 670</b>	<b>6 394 271</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	589 990			589 990
<b>TOTAL</b>	<b>24 361 492</b>	<b>7 240 484</b>	<b>5 045 670</b>	<b>26 556 306</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les taux d'imposition utilisés pour déterminer les actifs et passifs d'impôts différés sont de 26.5% pour 2020 et 25% pour 2021.

## CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS</b>						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	10 029		2 277		12 306	
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
<b>TOTAL</b>	<b>10 029</b>		<b>2 277</b>		<b>12 306</b>	
<b>II. ÉLÉMENTS À IMPUTER</b>						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
<b>III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE</b>						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	4 353 307	1 677 145	2 676 162	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	15 007 634	15 007 634		
Personnel & comptes rattachés	315 480	315 480		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	159 994	159 994		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 604 605	1 604 605		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	73 593	73 593		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	51 044	51 044		
Groupe & associés (2)	86 447	86 447		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	182 468	182 468		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	327 885	327 885		
<b>TOTAUX</b>	<b>22 162 458</b>	<b>19 486 296</b>	<b>2 676 162</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 752			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	5 672 608			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Renvois

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	327 885
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>327 885</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 150
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 180 214
Dettes fiscales et sociales	457 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	182 468
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>1 824 902</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SERMA GROUP**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 196 814.41 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0.87 %
Table de mortalité	INSEE 2021
Départ volontaire à	65 ans

Taux de charges sociales : entre 42% et 50%

Taux de croissance des salaires : entre 1% et 3%

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du Travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative d'un employeur.

Pour évaluer le montant de l'engagement, la société a appliqué les dispositions prévues dans le décret du 3 Janvier 2011 et l'hypothèse que les demandes de mise à la retraite soient à l'initiative du salarié. L'engagement est donc soumis à cotisations sociales.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

Montant du versement de la caution donnée au fournisseur pour IDMOS : 121 000€.

## ENGAGEMENTS REÇUS

Montant du versement au titre de la Lettre de confort SERMA Group (lettre d'intention pour l'emprunt SE) : 628 393€.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé des honoraires au titre du contrôle légal des comptes pour un montant de 43 800€.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Personnel salarié :</b>	<b>13.00</b>	<b>13.00</b>
Ingénieurs et cadres	12.00	11.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Apprenti	1.00	2.00
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SERMA GROUP

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Chiffres d'affaires nets	50 102 089	316 909	50 418 998
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>50 102 089</b>	<b>316 909</b>	<b>50 418 998</b>

## VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	273 072	313 174	82 991	190 081
RÉSULTAT FINANCIER	6 264 249	125 403	33 232	6 231 017
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-36 500	-36 500	-9 672	-26 828
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Autres charges exceptionnelles	36 500	
<b>TOTAL</b>	<b>36 500</b>	

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*SERMA GROUP*

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **INTEGRATION FISCALE :**

La société FINANCIERE WATT ainsi que ses filiales dont la société SERMA GROUP ont opté le 27 Février 2019 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôt réalisées étant conservées par Financière Watt dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.